### **SOUASTRE**

## Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2015

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007 Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site <a href="https://www.services.eaufrance.fr">www.services.eaufrance.fr</a>, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

#### Table des matières

	I. Cara	actérisation technique du service	3
	1.1.	Présentation du territoire desservi	2
	1.2.	Mode de gestion du service	3
	1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1)	3
	1.4.	Nombre d'abonnés	4
	1.5.	Eaux brutes	4
	1.5.1	Prélèvement sur les ressources en eau	5
	1.5.2	2. Achats d'eaux brutes	5
	1.6.	Eaux traitées	6
	1.6.1	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2015.	/
	1.6.2	2. Production	/
	1.6.3	Achats d'eaux traitées	/
	1.6.4	Volumes vendus au cours de l'exercice	8
	1.6.5	. Autres volumes	8
	1.6.6	Volume consommé autorisé	9
	1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	9
2	Tarif	ication de l'eau et recettes du service	9
_	2.1.	Modelités de teriforat	10
	2.1.	Modalités de tarification	10
	2.3.	Facture d'eau type (D102.0)	11
2		Recettes	13
3	. Indic	ateurs de performance	14
	3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)	14
	3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103 2B)	14
	3.3.	indicateurs de performance du réseau	16
	3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3)	16
	3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)	17
	3.3.3.	Indice lineaire de pertes en réseau (P106.3)	17
	3.3.4.	1 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	1.8
	3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	18
	3.5.	Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (P151.1)Erreur! Sign	et non défin
	3.6. 3.7.	Detail maximal d'ouverture des branchements(D151.0 et P152.1) Erreur! Signet non c	léfini
		Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2) Erreur! Signet non de la collectivité (P153.2)	léfini.
		Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P154.0) Erreur! Signet non d'	léfini.
1	J.J.	Taux de réclamations (P155.1)	léfini.
4.	Finan	cement des investissements	20
	4.1.	Branchements en plomb	20
	4.2.	Montants financiers	20
	4.3.	Etat de la dette du service	20
	4.4.	Amortissements	20
	4.5.	Presentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les	
	performa	inces environnementales du service	21
	4.6.	Presentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante	911
	cours au	dernier exercice	21
5.	Action	ns de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	22
	5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)	22
	5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	22
5.	Tablea	au récapitulatif des indicateurs	22
		4	4.3

### 1. Caractérisation technique du service

	1.1. Présentation du terri	toir	e de	esservi			
Le	service est géré au niveau 🗹 commun 🗆 intercom		al				
•	Nom de la collectivité : SOUASTRE						
•	Caractéristiques (commune, EPCI et t	ype,	etc.):	Commune			
•	Compétences liées au service :						
				Oui	Non		
	Production				$\square$		
	Protection de l'ouvrag prélèvement <sup>(I)</sup>	ge	de				
	Traitement (1)						
	Transfert				$\square$		
	Stockage (1)						
	Distribution						
	(1) A compléter						
•	Territoire desservi (communes adhérer	ntes a	u serv	ice, secteurs e	et hameaux desserv	vis, etc.) : SOUASTRE	,
•	Existence d'une CCSPL		Oui		[	☑ Non	
• au	Existence d'un schéma de distribution sens de l'article L2224-7-1 du CGCT		Oui, d	ate d'approba	tion* :	☐ Non	
•	Existence d'un règlement de service		Oui, d	ate d'approba	tion* :	☐ Non	
•	Existence d'un schéma directeur		Oui, d	ate d'approba	tion* :	□ Non	
	.2. Mode de gestion du s	erv	ice				
Le	service est exploité en 🗹 régie						
	□ régie avec pro □ régie intéress		aire d	e service			
	□ gérance	ee					
	☐ délégation de	serv	ice pu	blic : afferm	age		
	☐ délégation de	serv	ice pu	blic : concess	sion		

<sup>\*</sup> Approbation en assemblée délibérante

### 1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 364 habitants au 31/12/2015 (354 au 31/12/2014).

#### 1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 178 abonnés au 31/12/2015 (167 au 31/12/2014).

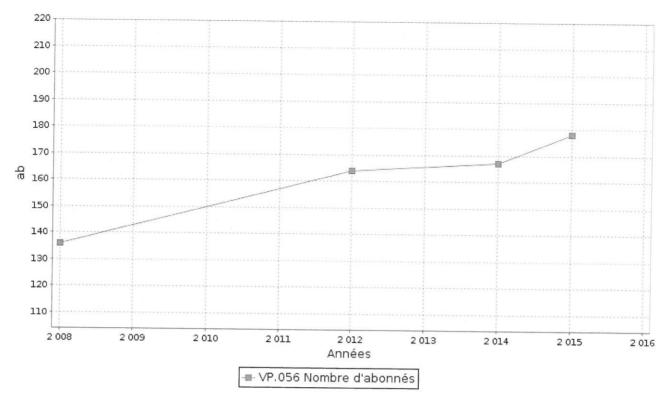
La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2014	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2015	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2015	Nombre total d'abonnés au 31/12/2015	Variation en %
SOUASTRE					
Total	167			178	6,6%

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 44,5 abonnés/km au 31/12/2015 (45,14 abonnés/km au 31/12/2014).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 2,04 habitants/abonné au 31/12/2015 (2,12 habitants/abonné au 31/12/2014).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 70,7 m³/abonné au 31/12/2015. (96,75 m³/abonné au 31/12/2014).



#### 1.5. Eaux brutes

#### 1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau

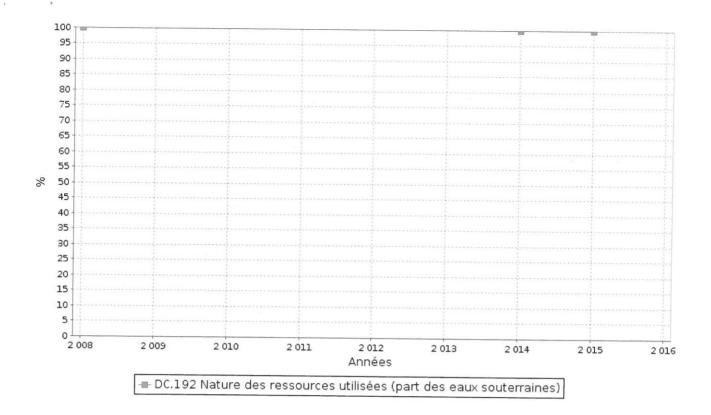


Le service public d'eau potable prélève 6 594 m³ pour l'exercice 2015 (11 681 pour l'exercice 2014).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Volume prélevé durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Variation en %
SOUASTRE (le moulin de bois-ouest) 00351X0011 P1			11 681	6 594	-43,5%
Total			11 681	6 594	-43,5%

<sup>(1)</sup> débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.



#### 1.5.2. Achats d'eaux brutes

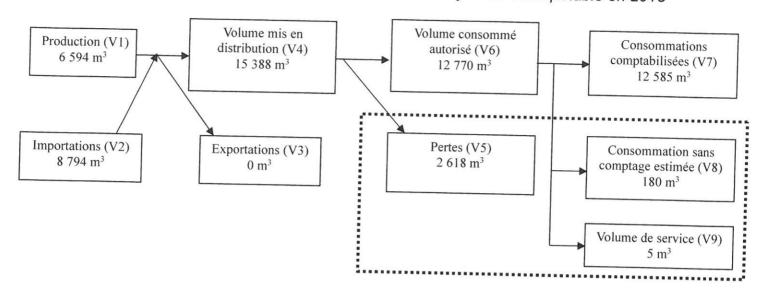


Si le service achète des eaux brutes qu'il traite lui-même :

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volume acheté durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Observations
Total			

#### 1.6. Eaux traitées

### 1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2015



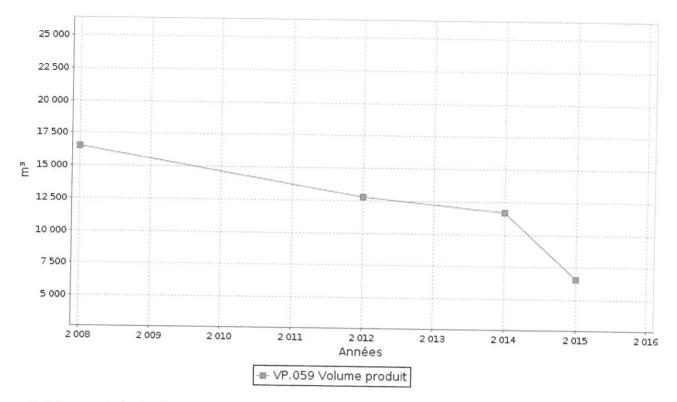
1.6.2. Production

Le service a \_\_\_\_\_ stations de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement (cf. annexe)

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volume produit durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2015
SOUASTRE (le moulin de boisouest) 00351X0011 P1	11 681	6 594	-43,5%	60
Total du volume produit (V1)	11 681	6 594	-43,5%	60



1.6.3.

#### Achats d'eaux traitées

mon.
LT
2

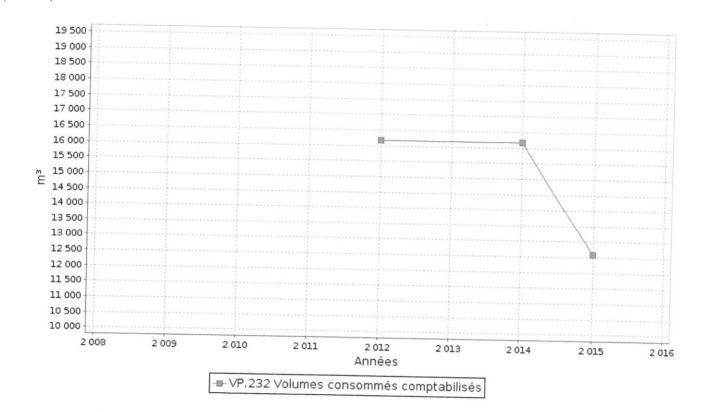
Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volume acheté durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2015
Total d'eaux traitées achetées (V2)	4 901	8 794	79,4%	60

#### 1.6.4.

#### Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volumes vendus durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	15 960	12 390	-22,4%
Abonnés non domestiques	197	195	-1%
Total vendu aux abonnés (V7)	16 157	12 585	-22,1%
Service de (2)			Con man Page - Amount
Service de (2)			
Total vendu à d'autres services (V3)	0	0	%

- (1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- (2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.



1.6.5.

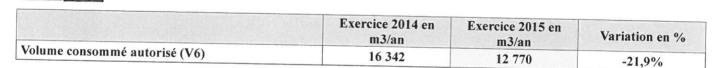
Autres volumes



	Exercice 2014 en m3/an	Exercice 2015 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	180	180	0%
Volume de service (V9)	5	5	0%

### 1.6.6.

#### Volume consommé autorisé



### 1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 4 kilomètres au 31/12/2015 (3,7 au 31/12/2014).

### 2. Tarification de l'eau et recettes du service

#### 2.1. Modalités de tarification

Frais d'accès au service :

Les tarifs applicables aux 01/01/2015 et 01/01/2016 sont les suivants :



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

	Frais d'accès au service :	€ au 01/01/2015 € au 01/01/2016	
Tarifs		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
	Part de la colle	ctivité	
Part fixe (€ H	T/an)		
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	- 10 €	10 €
	Abonnement(1) DN		
Part proportio	nnelle (€ HT/m³)		
	Prix au m³	0,9 €/m³	0,9 €/m³
Autre :		€	€
	Part du déléga	taire	
Part fixe (€ H	Γ/an)		
	Abonnement (1) y compris location du compteur	0 €	0 €
Part proportion	nnelle (€ HT/m³)		
	Prix au m³	0 €/m³	0 €/m³
	Taxes et redeva	ances	
Taxes			
	Taux de TVA (2)	0 %	0 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0 €/m³	0 €/m³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,388 €/m³	0,388 €/m3
	VNF Prélèvement	0 €/m³*	0 €/m³
	Autre :	0 €/m³	0 €/m³

<sup>(1)</sup> Rajouter autant de lignes que d'abonnements (2) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

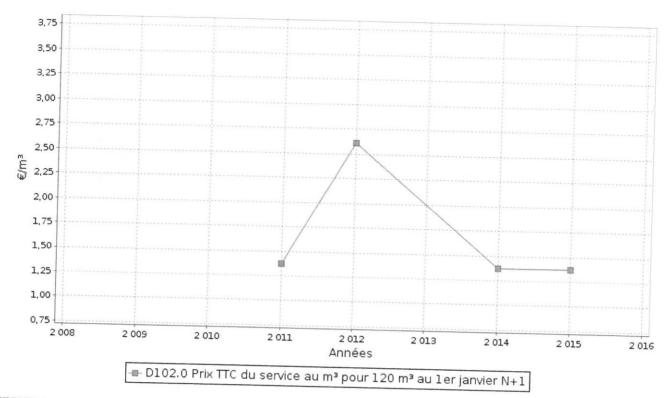
Les	délibérations fixant les di	fférents tarifs et prestations aux abonnés p	over 12 and a state of
<b>A</b>	Délibération du / /	effective à compter du _/_/ fixant	les tarifs du service d'eau potable les frais d'accès au service
<b>A</b>		effective à compter du _/_/ fixant	

### 2.2. Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2015 et au 01/01/2016 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2015 en €	Au 01/01/2016 en €	Variation en %
Pa	rt de la collectivité		
Part fixe annuelle	10,00	10,00	0%
Part proportionnelle	108,00	108,00	0%
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	118,00	118,00	0%
Part du délégataire (é	en cas de délégation de sa	ervice public)	
Part fixe annuelle	0,00	0,00	%
Part proportionnelle	0,00	0,00	%
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire	0,00	0,00	%
Tax	xes et redevances		
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	0,00	0,00	%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	46,56	46,56	0%
VNF Prélèvement :	0,00	0,00	%
Autre :	0,00	0,00	
ΓVA		-,00	
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	46,56	46,56	%
otal	164,56		0%
rix TTC au m³	1,37	1,37	0%



ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2015 en €/m³	Prix au 01/01/2016 en €/m³
SOUASTRE		CH C/HI

Les volumes consommés sont relevés avec	une fréquence ·
	annuelle
	semestrielle
	trimestrielle
I C	quadrimestrielle
La facturation est effectuée avec une fréque	nce :
	annuelle
	semestrielle
	trimestrielle
	quadrimestrielle
Les volumes facturés au titre de l'année 201	5 sont dem <sup>3</sup> /an (m <sup>3</sup> /an en 2014).
Pour chaque élément du prix avant évolué	depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de ation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

#### 2.3. Recettes



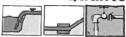
#### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2014 en €	Exercice 2015 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers		Zacreice 2013 cm c	variation en %
dont abonnements			
Recette de vente d'eau en gros			
Recette d'exportation d'eau brute			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)			
Total recettes de vente d'eau			
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)			
Total autres recettes			
Total des recettes			

**Recettes globales :** Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2015 : 32 828 € (26 594 € au 31/12/2014).

### 3. Indicateurs de performance

#### 3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2014	Nombre de prélèvements non- conformes exercice 2014	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2015	Nombre de prélèvements non- conformes exercice 2015
Microbiologie	5	0	3	0
Paramètres physico-chimiques	5	0	3	0

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

taux de conformité = 
$$\frac{\text{nombre de prélèvements réalisés - nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} *100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2014	Taux de conformité exercice 2015
Microbiologie (P101.1)	%	%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)		

# 3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites cidessous et avec les conditions suivantes : Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.

Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiel
PARTIE A : PLAN DES RESEA (15 points)	AUX		
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des		ACCEPTAGE OF	
ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de	oui: 10 points		
pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	non: 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au			
moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations			
et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est		Oui	5
considérée comme effectuée)	non: 0 point	Our	3
PARTIE B : INVENTAIRE DES RES	CEALLY		
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a	SEAUX		
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les	ete obtenue pour la p	artie A)	
tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et			
de la précision des informations cartographiques		Oui	
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des			
nformations de l'inventaire des récesses (se la Jour des plans, des	0 à 15 points sous		
nformations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire,	conditions (1)		13
diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	conditions 177	Oui	
/D220 Programmed Automateur			
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des			
éseaux mentionne les matériaux et diamètres		85%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des	0.2.16		
éseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous	80%	13
	conditions (2)		
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET	DE GESTION DES	PESEVIA	
(1) points du lie soilt decomptes due st 40 points au moing ont	été obtenus en partie	A et D)	
1.2 12 Education des ouvrages annexes (vannes de sectionnement	oui : 10 points	Tet B)	
entouses, purges, PI,) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	non: 0 point	Oui	10
P.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année des nomnes et	non . o point		
quipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	oui: 10 points	1	1
Istribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée			
omme effectuée)		Oui	10
simile effectuee)	non: 0 point	Oui	10
		Oui	10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui : 10 points	Oui	
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3) P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs			10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3) P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3) P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du	oui : 10 points		
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)  P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs de la date de pose du compteur (3)	oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points	Oui	10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)  P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs de la incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)  P.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les	oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point	Oui Oui	10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)  P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du ompteur (3)  P.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les	oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points	Oui	10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)  P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs de la incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)  P.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les seaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points	Oui Oui	10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)  P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs de la incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)  P.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les seaux, date et nature des réparations effectuées  P.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau	oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points	Oui Oui Oui	10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)  P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du ompteur (3)  P.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les seaux, date et nature des réparations effectuées  P.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau éparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui: 10 points non: 0 point oui: 10 points non: 0 point oui: 10 points non: 0 point	Oui Oui	10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)  P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs de la incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)  P.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les seaux, date et nature des réparations effectuées  P.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau éparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)  P.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de	oui: 10 points non: 0 point	Oui Oui Oui	10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)  P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs de la incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)  P.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les seaux, date et nature des réparations effectuées  P.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau éparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)  P.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de nouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif	oui: 10 points non: 0 point	Oui Oui Oui Oui	10 10 10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)  P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs de un incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)  P.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les seaux, date et nature des réparations effectuées  P.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau éparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)  P.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de nouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif ortant sur au moins 3 ans)	oui: 10 points non: 0 point	Oui Oui Oui	10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)  P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs de la incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)  P.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les seaux, date et nature des réparations effectuées  P.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau éparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)  P.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de nouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif ortant sur au moins 3 ans)	oui: 10 points non: 0 point	Oui Oui Oui Oui	10 10 10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)  P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs de la incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)  P.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les seaux, date et nature des réparations effectuées  P.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau éparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)  P.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de nouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif prant sur au moins 3 ans)  P.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au programme et mise en œuvre d'une modél	oui: 10 points non: 0 point  oui: 5 points	Oui Oui Oui Non	10 10 10 10
P.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)  P.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs de au incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)  P.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les seaux, date et nature des réparations effectuées  P.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau éparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)  P.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de nouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif pratant sur au moins 3 ans)  P.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au poins la moitié du linéaire de réseaux  TOTAL (indicateur P103.2B)	oui: 10 points non: 0 point	Oui Oui Oui Oui	10 10 10

<sup>(1)</sup> l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

<sup>(2)</sup> l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

### 3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

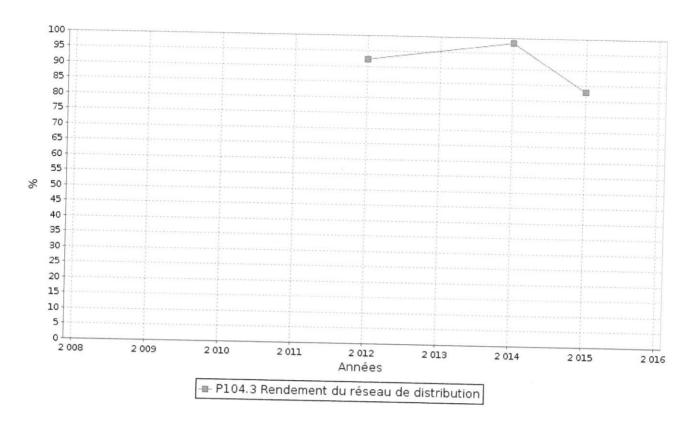
Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$rendement du réseau = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

part du volume vendu parmi le volume mis en distribution = 
$$\frac{V_7}{V_4}$$

D 1	Exercice 2014	Exercice 2015
Rendement du réseau	98,6 %	83 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	12,1	8,75
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	97,4 %	81,8 %

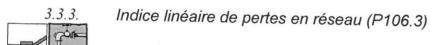


3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

indice linéaire des volumes non comptés = 
$$\frac{V_4 - V_7}{365 * linéaire du réseau de desserte en km}$$

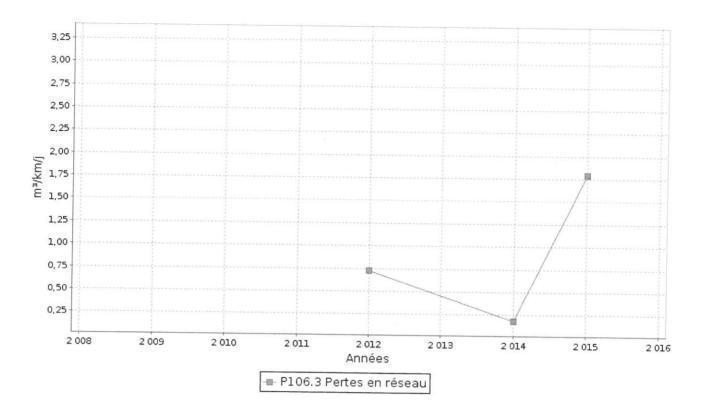
Pour l'année 2015, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 1,9 m³/j/km (0,3 en 2014).



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

indice linéaire des pertes en réseau = 
$$\frac{V_4 - V_6}{365 \cdot \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2015, l'indice linéaire des pertes est de 1,8 m³/j/km (0,2 en 2014).



3.3.4.

#### Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2011	2012	2013	2014	2015
Linéaire renouvelé en km					Vince to

Au cours des 5 dernières années, 0,38 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

taux moyen de renouvellement des réseaux = 
$$\frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5* linéaire du réseau de desserte} * 100$$

Pour l'année 2015, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 1,9% (2,05 en 2014).

# 3.4.

### Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0% Aucune action de protection

20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours

40% Avis de l'hydrogéologue rendu

- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2015, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 60% (60% en 2014).

### 4. Financement des investissements

#### 4.1. Branchements en plomb



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder  $10~\mu g/l$ . Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2014	Exercice 2015
Nombre total des branchements		
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année		
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		

#### 4.2. Montants financiers



	Exercice 2014	Exercice 2015
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	4 475	8 810
Montants des subventions en €		
Montants des contributions du budget général en €		

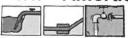
#### 4.3. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2014	Exercice 2015
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)			
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital		
	en intérêts		

#### 4.4. Amortissements



Pour l'année 2015, la dotation aux amortissements a été de \_\_\_\_\_ € (\_\_\_\_ € en 2014).

4.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €

4.6. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

T		
1	11	COUR
"		

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

# 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

# 5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

#### Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2015, le service a reçu	demandes d'abandon de créance et es	n a accordé	
6 € ont été abandonnés et/ou versés à un	fonds de solidarité, soit 0,0005 €/m³	pour l'année 2015 (	$0 \in /m^3 \text{ en } 2014$ ).

#### 5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

# 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2014	Exercice 2015
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	354	364
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	1,37	1,37
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	101	101
P104.3	Rendement du réseau de distribution	98,6%	83%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,3	1,9
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,2	1,8
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	2,05%	1,9%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60%	60%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0,0005